

### LA CFDT VOUS INFORME

24 avril 2019

### Machine arrière toute !!!

Suite à nos alertes en réunion des CSE, à nos mails et notre dernier communiqué de presse, la Cfdt Sopra Steria a obtenu gain de cause : la direction est revenue en arrière en renonçant à la rétroactivité du chômage partiel pour les salariés sur les deux dernières semaines de mars. Une petite victoire pour les salariés qui n'auront plus à se battre pour faire comprendre à leur chef qu'ils avaient travaillé et plus de solidarité pour la collectivité et les finances publiques.



**Vous souhaitez avoir des informations sur les modalités du chômage partiel : [retrouvez notre Le Saviez-vous ? Vos droits : Chômage partiel, comment ça marche ?](#)**

### Déconfinement ?

Toujours très peu d'informations sur le sujet de la part de la direction qui, encore une fois, choisit de travailler dans son coin plutôt que de convier les représentants du personnel à une table ronde sous Teams pour imaginer ensemble un retour sécurisé sur les sites. Bien dommage. Si dans les projets informatiques on sait bien que « l'effet tunnel » pose de nombreux soucis, la direction de notre entreprise ne semble pas le savoir ... nous n'avons donc qu'à attendre la première livraison du plan de dé-confinement Sopra Steria pour faire nos remarques. Vivement le mode agile avec les représentants du personnel.

**Prenez soin de vous et contactez-nous si vous rencontrez des difficultés :**

## CRISE SANITAIRE COVID-19

La Cfdt Sopra Steria a une adresse mail  
pour répondre à vos questions  
[dscfdtsoprasteria@gmail.com](mailto:dscfdtsoprasteria@gmail.com)

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS  
#RestezChezVous